

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

## ABONNEMENT :

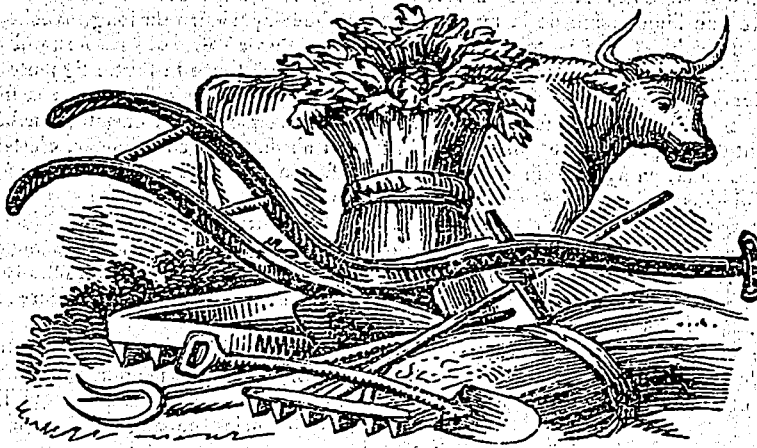
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> octobre, ou 1<sup>er</sup> janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



## ANNONCES :

1<sup>re</sup> insertion, 8 cts. la ligne  
2<sup>e</sup> " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emprisons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

### Des plantes industrielles

#### DU LIN.

(Suite.)

**Rouissage.**—Une fois le lin arraché et dépouillé de ses graines, la besogne est loin d'être terminée. Quelquefois cependant il arrive au cultivateur de vendre sa récolte aussitôt après le battage ; mais le plus souvent il est obligé de faire subir à son lin toutes les opérations nécessaires pour qu'il puisse être filé ; c'est-à-dire le *rouissage*, le *brayage*, l'*échochage* et le *peignage*.

Comme le chanvre, la filasse du lin adhère fortement à la tige au moyen d'une matière gommeuse, qui ne disparaît que par une légère fermentation dans l'eau. Le rouissage atteint ce but.

Le lin se rouit de deux manières comme le chanvre : 1<sup>o</sup>. par la rosée ; 2<sup>o</sup>. par l'eau.

Pour rouir le lin à la rosée, on l'étend sur le sol, ordinairement sur une prairie, en couches aussi minces que possible et on le laisse dans cette position jusqu'à ce qu'il soit suffisamment roui d'un côté, ce que l'on reconnaît à ce que les tiges se cassent facilement et que les fibres s'en détachent sans peine, cette première partie de l'opération dure de deux à quatre semaines suivant la fréquence des pluies et l'abondance des rosées.

Après quoi on le retourne, sans le mêler, de manière que le côté qui touchait le sol soit maintenant le côté supérieur. Le lin reste dans cette nouvelle position deux à trois semaines, après quoi, il est complètement roui. Il est de première importance de le mettre à l'abri aussitôt le rouissage terminé ; de là dépend la bonne ou la mauvaise qualité de la filasse ; car une journée de plus passée à la pluie, ferait certainement pourrir les fibres.

Lorsque cette première opération est terminée, on laisse sécher les tiges, et par un beau temps, on le lie en bottes de moyenne grosseur que l'on conserve dans un lieu sec et bien aéré en attendant le rouissage.

Le rouissage à la rosée appliqué au lin, est loin de donner lieu aux inconvénients que nous avons énoncés en parlant du chanvre, et si le temps s'est bien comporté, il donne une filasse très estimée ; mais cette dernière condition ne se trouve pas toujours remplie et le cultivateur court souvent les risques de perdre sa récolte et le fruit de tous ses lourds labeurs.

C'est pour éviter cette perte que l'on conseille fortement le rouissage à l'eau.

La meilleure eau pour le rouissage du lin, ne doit être ni courante, ni stagnante ; mais celle dont le volume se renouvelle lentement, au moyen d'un mince filet d'eau, qui entre par un bout de routoir et sort par l'autre. D'ailleurs l'opération se fait comme pour le chanvre ; seulement comme le lin rouit plus rapidement que ce dernier il ne faudra pas le laisser aussi longtemps. Ainsi six à sept jours en août, huit à dix en septembre et en octobre suffisent ordinairement. Dans tous les cas, on visite le lin dès le sixième jour puis trois à quatre fois chacun des jours suivants, jusqu'à ce que le rouissage soit assez avancé, c'est-à-dire lorsque les tiges se brisent aisément et que les fibres s'en détachent avec facilité d'un bout à l'autre de la tige. Alors on retire les bottes du routoir, on les lave pour les débarrasser de la vase qui pourrait y adhérer et on les laisse égoutter.

Il est préférable de retirer le lin du routoir, quelque temps avant que le rouissage soit complètement terminé, on lui conservera plus de solidité en agissant ainsi. La chose peut d'autant plus facilement se faire que dans tous les cas on l'étend sur une prairie au sortir du routoir. Cette dernière opération sert à le blanchir et si le rouissage n'a pas été complet elle l'achève. Il reste ainsi étendu pendant une ou deux semaines, en ayant soin de le retourner plusieurs fois. Puis lorsqu'il est bien sec, on le lie en bottes et on le met à l'abri, en attendant le brayage.

Enfin dans ces derniers temps, le rouissage du lin a pris

les caractères d'une industrie particulière. Ainsi dans quelques établissements et surtout aux Etats-Unis on suit un procédé dit, *rouissage américain* que M. Heuzé décrit de la manière suivante :

“ On entasse en lieu clos le lin debout dans des cuves munies d'un double fond percé de trou et on le couvre d'un grillage en bois pour qu'il ne puisse se soulever. Alors on verse de l'eau dans la cuve, de sorte que l'immersion de la matière soit complète. Puis on ouvre un robinet qui permet à la vapeur d'arriver sous le double fond. Au bout de 18 à 20 minutes, lorsque l'eau a atteint la température de 23 à 33 degrés centigrade (73 à 92 degrés Fahrenheit), on ferme le robinet. Il se produit une fermentation qu'on laisse durer 60 à 70 heures suivant la nature des eaux, en ayant soin que le liquide reste à la température ci-dessus indiquée, ce qu'il est facile d'obtenir par de nouveaux jets de vapeur. Ensuite, on retire le lin, et en le plaçant dans une turbine (roue horizontale) agitée d'un mouvement de rotation très-rapide, on lui enlève en deux ou trois minutes, sous l'action de la force centrifuge, toute l'eau qu'il contient. On le met enfin dans une étuve ou au soleil, afin qu'il sèche complètement. Les cuves qui sont elliptiques, ont 13 pieds de large au grand diamètre et 10 au petit, 4 pieds de haut et contiennent environ 3,000 livres de matière. ”

Différents autres procédés ont été préconisés pour arriver au même but. Ainsi nous avons les trois procédés chimiques de Clausen, de Blet et de Terwangne. Le premier traite les tiges par le carbonate de soude (soda à pâte) d'abord, puis par un acide. La seconde place une cuve pleine d'eau dans une chambre chauffée à 25 degrés centigrade (77 degrés Fahrenheit), il ajoute à l'eau 10 livres d'urés par 130 gallons de liquide, puis il met le lin dans la cuve, la ferme, et, au bout de deux jours, le retire, le presse et le porte au séchoir. Le troisième ressemble beaucoup au procédé américain ; mais il opère la désinfection des eaux de rouissage au moyen de la craie et du charbon de bois en poudre. Ces procédés simplifient beaucoup les opérations du rouissage ordinaire et s'ils peuvent nous donner une filasse d'aussi bonne qualité, ils nous rendront un immense service. Le procédé américain et le procédé Terwangne ont de grandes chances de succès.

Suivant le mode de rouissage employé, on obtient de la filasse plus ou moins blanche. Dans tous les cas, on peut la faire blanchir quoique difficilement par les lavages à la lessive et en l'étendant sur l'herbe ; mais on peut réussir plus complètement et en moins de temps en faisant usage du *sous-chlorate de magnésie*. C'est ainsi qu'au moyen de substances chimiques on peut aujourd'hui remplacer les anciennes méthodes par des procédés nouveaux moins longs et moins coûteux.

**Torréfaction.**—Le lin desséché à l'air n'a pas perdu toute l'eau dont il s'est imprégné pendant le rouissage. Dans cet état il se prêterait très-mal aux manipulations qui doivent suivre. On est alors forcé de lui faire subir une dessiccation plus complète dans un four ou au-dessus d'une fosse abritée, au fond de laquelle on entretient du feu. C'est ce qu'on appelle la *torréfaction*. Immédiatement au sortir du four ou de la fosse, on lui fait subir les manipulations dont le but est de séparer la partie ligneuse de la partie fibreuse.

Dans nos localités ces opérations sont le *broyage* et l'*écochage* ; mais dans certaines contrées renommées pour la finesse de leur lin et surtout dans les Flandres où l'industrie linière a atteint une rare perfection, on agit d'une manière un peu différente.

Ainsi, avant de soumettre le lin à la braye, on enlève toutes tiges courtes ou mêlées. Pour cela, on les prend par petites poignées, on les passe dans les dents du peigne dont on se sert pour détacher les capsules qui contiennent la graine, toutes les tiges

qui n'ont pas la longueur ordinaire du lin, tombent et servent ensuite pour faire des étoupes.

Puis on étend le bon lin sur un plancher bien uni, et on lui fait subir le *maillage*, opération qui consiste à frapper les tiges à coups redoublés avec un instrument appelé *baltoir* qui n'est rien autre chose qu'un morceau de bois franc, de 8 pouces de long, 5 de large et 3 d'épais, cannelé en dessous et portant sur sa face supérieure un long manche courbe. Quand le lin est bien battu d'un côté, on le retourne et on répète l'opération. Après le maillage toute la partie ligneuse est brisée en petits fragments mais reste encore adhérente à la fibre.

Le *broyage* vient ensuite, il achève ce que la première opération n'a fait que commencer, c'est-à-dire qu'il détache le bois de la filasse. Le maillage ne fait donc à proprement parler que rendre plus facile le broyage.

L'*écochage* vient ensuite. Nous avons déjà décrit l'*écochoir* lorsque nous avons parlé du chanvre, il est inutile d'y revenir. Par cette opération, on détache tous les plus petits fragments de de ligneux qui pourraient encore adhérer à la fibre et on lisse cette dernière.

Enfin on fait subir à la filasse une dernière opération, c'est le *peignage*. Par le peignage, on fait disparaître les dernières traces de la matière gommeuse qui liait la fibre à la tige, on démêle les brins, on les refend, pour les rendre plus fins. L'instrument dont on se sert ici, est composé d'une certaine quantité de peignes disposés par ordre de grosseur, on voit d'abord un peigne dont les dents sont très-éloignées, puis le suivant est un peu plus fin, ainsi de suite en allant en diminuant jusqu'au dernier. L'ouvrier fait passer plusieurs fois chaque poignée dans le même peigne.

Après cette dernière opération, la filasse est prête à être filée.

## REVUE DE LA SEMAINE

Lord Monk s'est embarqué pour Londres, samedi dernier, sur le *Nestorian*. Il était gouverneur du Canada depuis sept ans.

Nous avons rencontré sur un journal canadien une lettre très-échevelée de Victor Hugo, à propos des affaires d'Espagne. Cette lettre occupe la place d'honneur sur ce journal ; elle est même publiée sans avertissement ni commentaires. Nous ne craignons pas de le dire, un document de cette espèce et reproduit de cette façon ne peut qu'exercer une funeste influence sur l'esprit de plus d'un lecteur de ce journal. Il nous semble qu'il devrait être un peu plus scrupuleux, prêcher et pratiquer la morale sur toute la ligne. Le même journal encore dit au *Pays*, après l'avoir félicité d'être devenu quotidien, que sa prospérité et sa modération serviront *notre cause nationale et religieuse*. C'est assurément un peu trop fort. Nous ne voulons pas accuser les intentions, mais nous ne pouvons nous empêcher d'un autre côté de taxer ce journal d'un manque de discernement. C'est triste à dire, et cependant c'est la vérité : plusieurs de nos journaux canadiens puisent leurs citations et leurs appréciations à des sources suspectes et parfois mauvaises. En pareille matière, la prudence devrait être extrême.

On est parfois surpris et même effrayé de voir apparaître tout-à-coup sur le corps social certaines excroissances hideuses et putrides qui le rongent et finissent par lui communiquer la gangrène. On se demande alors qui a pu déterminer semblable maladie, et, après bien des dissertations, on n'arrive pas à une solution satisfaisante. Pourtant, il est facile d'en indiquer certaines causes. Ces excroissances ou ces abcès qui regorgent de pus, se sont formés par un travail long et imperceptible. Personne ne s'en doutait, et cependant le mal existait, il prenait de la

consistance ; on ne l'a constaté que lorsqu'il était trop tard. Ainsi, par exemple, tel journaliste, sans s'en rendre bien compte, a jeté par-ci par-là des idées, fausses et dangereuses, que les lecteurs ont gobées, parce qu'elles étaient imprimées ; d'autres, sans trop prendre garde non plus, n'ont pas été, assez prudents dans leurs allures et leurs attaques : ils ont blâmé et critiqué la conduite des dépositaires de l'autorité, sans égards, sans respect et même grossièrement. Ces choses ont passé, on s'est familiarisé avec elles, bien plus, on a fini par les trouver piquantes et de bon goût. Qu'est-il arrivé alors ? Le voici : tous ces mauvais éléments, qu'on peut appeler *humeurs malsaines*, après avoir circulé longtemps dans les veines du corps social, ont pris une forme, une figure propre ; ils se sont finalement résolus en des publications qui recèlent la puanteur et la pourriture, puanteur qui offusque tout le monde, pourriture qui provoque des nausées et qui incommode tout le monde. S'il faut faire des applications pour être mieux compris, nous dirons que telle est l'explication de l'existence du *Pays*, tel que nous l'avons actuellement, et de la *Lanterne* de M. Buies. Ces publications sont des ulcères par lesquelles s'écoule la pourriture dont souffre notre corps social. Chez elles, vous ne trouverez pas même l'ombre de respect pour qui, ou quoi que ce soit, excepté pour les choses que tout honnête homme doit excréter ; elles méprisent et foulent aux pieds ce qu'il y a de plus sacré et de plus vénérable ; elles affirment et défendent les principes les plus subversifs. Qu'il y ait des égouts, nous ne le trouvons pas précisément mauvais, puisque saletés il y a et qu'il faut les faire évacuer ; mais le malheur c'est qu'on ne comprend pas assez qu'il faut tair la source de ces saletés.

La question de savoir s'il faut oui ou non recourir à une immigration européenne pour coloniser les vastes forêts du Canada a vivement préoccupé presque toute la presse canadienne. On est, et avec raison, unanime à dire que les premiers et les plus énergiques efforts doivent être faits dans le but de retenir nos compatriotes sur le sol canadien et de rappeler ceux qui gémissent aux Etats-Unis sous le poids du travail et de la plus profonde misère. Ah ! si l'on se fut évertué depuis longtemps à améliorer le sort de nos pauvres colons ; si l'on eût mis tout en œuvre pour favoriser les nouveaux établissements ; si surtout l'on eût franchement répondu à ces appels qui ont été répétés si souvent à l'occasion des routes et des chemins à confectionner, on n'aurait pas à gémir aujourd'hui sur l'état des choses existant. Que ne pourrait-on pas dire, par exemple, de ce qui aurait pu être fait et de ce qui n'est pas encore fait en faveur de la colonisation du Saguenay et du lac St. Jean ? Depuis combien d'années sollicite-t-on des roies de communication, et quels résultats véritablement appréciables ont obtenu ces sollicitations ? Jusqu'à ces dernières années, on ne s'est occupé de la colonisation que comme d'une affaire de la plus minime importance, et par là on a jeté le découragement dans l'âme de bon nombre de nos colons.

Il faut aujourd'hui réparer les torts que l'on a eus, torts que nous ne voulons nullement imputer à la mauvaise volonté. Commençons par faire en faveur de nos compatriotes ce que nous nous proposons de faire en faveur des étrangers : rappelons parmi nous les canadiens qui sont aux Etats-Unis et qui soupirent après l'heure de retour dans la patrie. Ils nous adressent même des supplications. Dès le mois d'avril dernier, comme on le voit par les pièces que publie l'*Ordre*, plusieurs canadiens, résidant aux Etats-Unis, ont adressé à M. Bourassa, membre du parlement provincial, une requête par laquelle ils demandent à notre gouvernement de vouloir bien leur octroyer quelques-uns de ces milliers d'acres de terres incultes, dont le défrichement donnerait la vie et l'établissement à eux et à leurs enfants. On ne saurait, nous n'en doutons pas, vu les idées qui ont actuellement cours, se refuser à une pareille demande.

Dans l'intérêt de ceux de nos compatriotes qui s'imaginent que tout est couleur de rose chez nos voisins, les Yankees, il est bon de citer un fragment d'une lettre de M. Vaillant, l'un des signataires de la requête dont nous venons de parler. Elle confirme ce qui a été dit tant de fois, que les canadiens aux Etats-Unis gémissent pour la plupart dans une profonde misère.

« Il faut, dit-il, rendre justice à la majorité des émigrants, ils ne laissent le Canada que dans le louable dessein de gagner l'argent nécessaire à l'établissement de leurs enfants. Hélas ! leur espoir est presque toujours déçu, car la plupart des enfants, pour le bien-être desquels on a si témérairement sacrifié les douces racines du sol natal, adoptent bientôt la langue, les mœurs et jusqu'à la religion des Yankees. . . . . »

« Pour venir à l'appui de cet avis, je n'aurais qu'à vous citer ce dont j'ai été témoin dans l'Illinois, cet El Dorado du cultivateur canadien, ce sol si vanté pour sa fabuleuse fécondité. Je n'aurais qu'à vous donner une esquisse de la dégradante misère où sont plongés sans espoir près de 200 familles canadiennes, dont les pères et les fils sont assimilés aux esclaves noirs de la Louisiane. . . . . »

« Franchement, je désirerais que ma famille n'eût pas besoin de mon travail quotidien, afin de me mettre incontinent à l'œuvre et de montrer aux canadiens qui sont sur le point d'émigrer, le tableau effrayant de la misère et de la dégradation qui les attendent aux Etats-Unis, trop heureux si, par ce moyen, je pouvais en détourner quelques-uns de l'abîme. »

Ces paroles sont claires et fortement accentuées ; elles n'ont pas besoin de commentaires ; nous les livrons aux méditations de ceux qui seraient tentés d'aller chercher fortune aux Etats-Unis.

#### Soins à donner au bétail.

(Suite et fin.)

Le cultivateur habile effectue graduellement tout changement de régime, pour que l'estomac du bétail s'habitue sans accidents aux nouveaux aliments qui lui sont offerts.

Après les repas, quand les animaux reposent, il interdit l'entrée des étables. Ce soin est particulièrement nécessaire pour le bétail à l'engrais. Afin d'assurer la régularité des consommations il mesure et pèse tout exactement. Pour peu que son exploitation soit importante, nous lui conseillons d'acheter une bascule pour la pesée du bétail ; puis de s'en servir de temps en temps. De cette manière, il connaîtra parfaitement la valeur de ses animaux, et il appréciera avec certitude les résultats du régime auquel ils sont soumis.

On aurait en général intérêt à faire subir aux aliments certaines préparations culinaires.

D'abord tubercules et racines doivent être lavés et pour les donner crus, il faut les couper en petits morceaux. La cuisson augmente beaucoup la valeur nutritive de ce genre d'aliments et souvent doit être considérée comme nécessaire. Cuits, triturés, macérés, les grains sont mieux digérés que dans leur état naturel. Afin de rendre la paille et les fourrages secs plus faciles à digérer, on les hache au moyen de divers appareils. De quelque manière qu'ils soient traités, les aliments ne doivent jamais sentir le moisir ni la pourriture.

Un instinct général porte tous les animaux à rechercher le sel. Concluons que cette substance est salubre ; mais à trop forte dose, elle devient nuisible. Comme on ne saurait déterminer la portion qui convient au tempérament de chaque sujet, le mieux est de s'en rapporter à son instinct et de mettre dans le râtelier un bloc de sel gemme ou un sac rempli de sel qu'il peut lèche à volonté. On pourra aussi se servir de sel pour faire accepter, em-

temps de pénurie, des fourrages avariés ou médiocres. On les assaisonne, soit au moment même de la rentrée, en jetant du sel au milieu du foin; soit à l'instant de la distribution, en les arrosant d'eau salée.

Au régime de la stabulation, il faut, pour la facilité de la digestion, que le bétail boive au moins deux fois par jour, et que cette boisson soit prise dans le milieu de chaque repas.

On voit par ce qui précède combien de soins sont nécessaires au bétail entretenu à l'étable; ils sont toujours mal donnés, s'ils ne constituent la tâche régulière des mêmes personnes. Comme on n'accorde presque jamais assez de temps à cette partie si importante du service des fermes, les animaux coûtent souvent plus qu'ils ne produisent; ce qui a fait dire à tort par quelques cultivateurs que *le bétail est un mal nécessaire*.

### Concours des fermes les mieux tenues

Un ami très-haut placé dans l'échelle de notre organisation agricole canadienne, vient de nous écrire que le plan de concours pour les fermes les mieux cultivées, publié par le correspondant P, dans notre numéro du 5 de ce mois, était parfait suivant lui, sauf quelques détails que voici :

**Article V—BÉTAIL.**—“ Au lieu d'un criterium théorique sujet à discussion comme celui qui touche aux moyens d'amélioration du bétail, pourquoi ne pas adopter celui du *rendement* proportionnel à l'alimentation, sans *épuisement*, au point de vue multiple des aptitudes du *travail*, du *lait* et *beurre*, de la *viande*, de la *laine*, etc., en tenant compte des termes *qualité* et *quantité* ? ”

**Article VI—CLÔTURES.**—“ Pourquoi parler de chevilles de fer ? Une clôture sans chevilles de fer serait selon moi préférable, toutes choses égales d'ailleurs. C'est une qualité relative et non absolue. ”

**Article VII—CLÔTURES DE PIERRE OU HAIES VIVES.**—“ Ces clôtures ne valent pas une excellente clôture de cèdre, gros matériaux. ”

**Règles du concours.**—“ 1o. On devrait exiger la *résidence* sur la terre exploitée, soit qu'il s'agisse du régisseur, du fermier ou du propriétaire. ”

2o. “ Selon moi on devrait permettre la compétition renouvelée aux concurrents déjà primés, mais n'ayant point obtenu le premier prix; chacun doit pouvoir aller au sommet de l'échelle avant d'être mis hors concours. Le principe de l'amélioration n'en est que mieux observé. Après le premier prix obtenu, alors qu'on *tire l'échelle* pour celui-là, je dirais pendant trois ans. ”

Nous croyons savoir que l'auteur du *Plan de concours* admet avec notre honorable ami que le criterium proposé pour l'amélioration du bétail, *importation étrangère, croisement ou sélection*, est sujet à discussion. Celui du *rendement* proportionnel à l'alimentation, sans *épuisement* paraît plus sûr à première vue, puisque l'augmentation des produits est le but que l'on se propose en améliorant le bétail. Toute amélioration qui n'atteindrait pas ce but serait mal entendue, et ne devrait pas être primée. Tout cela est très vrai.

Ainsi le jury devrait considérer d'abord la quantité et la qualité du lait, du beurre, de la viande, de la laine et du travail, produit proportionnellement à la quantité de nourriture absorbée pour cette production.

Mais ne pas tenir compte de l'amélioration elle-même, ni des moyens employés pour y arriver, c'est se priver du meilleur moyen de faire voir aux cultivateurs qu'ils sont dans la bonne ou la mauvaise voie. Si nos concours annuels de *pointés* n'ont pas toujours produit une amélioration assez sensible dans l'élevage du bétail, c'est sans doute parce qu'on ne leur a pas assez montré la voie qui conduit à cette amélioration.

Si l'effet est digne de récompense, à plus forte raison la cause.

L'éleveur qui fait de grandes dépenses pour acheter des reproducteurs de choix n'a-t-il pas droit à sa part d'encouragement? Cependant il peut bien arriver que cet homme de progrès, quoique dans la bonne voie, n'obtienne pas toujours de son bétail un produit supérieur à celui de ses concurrents, parce que l'amélioration du bétail est toujours un peu longue.

Le plan proposé ne serait pas complet s'il ne portait pas avec lui tous les enseignements capables de guider les cultivateurs dans leurs essais.

Les animaux à deux fins, c'est-à-dire donnant avec une égale facilité les deux genres de produits qui caractérisent leur race, ne peuvent qu'être médiocres en tout. On ne voit jamais un bœuf posséder en même temps au plus haut degré l'aptitude au travail et l'engraissement; ni un cheval excellent à la fois pour la course et le gros trait, ni un mouton d'un engraissement prompt et facile donner en même temps une grande quantité de laine d'une haute finesse, parce que les causes qui produisent une de ces aptitudes détruisent l'autre. Un bœuf de travail a les muscles durs, résistants, le bœuf de boucherie doit les avoir mous. Le cheval de trait léger a les nerfs élastiques, les articulations délicates, celui de gros trait est pesant; à les articulations larges et fortes, le mouton de boucherie prend facilement de la grasse, mais plus il engraisse plus sa laine devient grosse, car elle se nourrit aux dépens des aliments que l'animal absorbe. Ces faits ne sont pas sujets à discussion. Par conséquent, le jury devrait bien connaître le but du concurrent en améliorant son bétail, et voir si ce but est atteint. Ce n'est qu'alors qu'il pourra juger sainement du mérite et de la valeur de l'amélioration à primer.

**Clôtures.**—Pourquoi recommander les chevilles de fer ?

Rép. Parce que ces chevilles, comme on les emploie ici sur la ferme du collège, coûtent moins cher que les chevilles de bois. Le fer est un peu plus gros que les fils du télégraphe. On les rive aux deux bouts d'un coup de marteau. Les piquets ne peuvent plus se séparer comme cela arrive toujours quand la cheville de bois se casse, ou que le coin tombe. Dans les terres qui lèvent beaucoup à la gelée, les piquets sortent de terre au printemps de six à huit pouces et quelquefois davantage. Pour remettre en place une clôture avec chevilles de fer, il suffit de cogner les piquets avec un peu de précaution. Il n'en est pas toujours de même avec les chevilles de bois. Tous ces avantages et d'autres encore sont si évidents que, depuis le printemps dernier, beaucoup de cultivateurs qui ont visité notre ferme ont adopté les chevilles de fer comme on les emploie ici.

Cette qualité est donc absolue et non pas relative. Il faut la maintenir comme telle au programme.

**Clôtures de pierre et haies vives.**—Notre ami dit que ces clôtures ne valent pas une excellente clôture de cèdre, gros matériaux.

Distinguons. Il a raison s'il y a du cèdre à bon marché, et pas de pierre sur les lieux; ou bien si le terrain lève à la gelée, ou bien encore s'il s'agit de clôtures le long des fossés. Dans le cas contraire, l'auteur du *plan* persiste à croire que la clôture de pierre serait préférable.

Il en est de même des haies vives.

Il ne voudrait pas non plus en faire une condition absolue, puisqu'il s'agit d'une qualité relative.

**Règles du concours.**—Notre ami demande qu'on ajoute la *résidence* comme l'une des conditions de l'exploitation soumise aux concours.

Rien de plus raisonnable. Cela avait été oublié.

Il veut de plus qu'on admette de nouveau au concours tous les compétiteurs qui quoique déjà primés n'ont cependant pas obtenu le premier prix. Les raisons alléguées sont excellentes,

L'auteur du *plan* est heureux d'y souscrire.

La période de trois ans proposée pour être admis à concourir de nouveau, quand on a eu le premier prix, n'est certes pas trop longue.

L'auteur du *plan* nous prie d'offrir ses plus sincères remerciements à l'ami de notre *Gazette* qui a bien voulu nous écrire au sujet de son travail.

### Une vieille rancune à propos du Percheron

Un ami vient de nous passer le numéro du mois d'octobre de la *Revue Agricole* qu'il nous est impossible d'avoir par la voie ordinaire des échanges entre journaux ou par abonnement.

On y lit un compte-rendu de l'Exposition provinciale enfermée dans les limites étroites de deux petites pages du format de la *Revue*. Tout est pour le mieux dans notre agriculture canadienne, chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs, instruments aratoires et produits: Rien ne manque. Le savant rédacteur a tout vu au superlatif du beau et du bon, excepté ceux qui diffèrent d'opinion avec lui sur quelques points. Pour lui c'est un crime digne de la potence. En attendant la corde qu'il voudrait bien leur mettre au cou à propos du Percheron, il les trouve de *mauvaise foi* et *ignorants*. Il les traite d'opposants *mesquins* et de *partisans du statu quo, anti-progressifs*. Il finit sa tirade par les abandonner à leurs *remords*, pour avoir commis la crime énorme de s'être *opposés mesquinement* à l'œuvre *patriotique* du savant rédacteur.

Citons-le plutôt lui-même :

"Malgré les préjugés suscités à dessein contre les Percherons par la mauvaise foi et l'ignorance, nous avons eu l'extrême satisfaction de voir une foule compacte stationner pendant tout le temps de l'exposition autour de ces étalons magnifiques et de recevoir les félicitations de tous nos amis sur l'immense succès de cette importation. Nous sommes amplement vengé de l'opinion mesquine qu'il nous a fallu subir dans cette œuvre patriotique et nous laissons à leurs remords les quelques hommes anti-progressifs qui se sont fait dans cette circonstance les partisans éclairés du *statu quo*."

On voit que M. Perrault ne ménage pas ses contradicteurs. Trônant sur les hauteurs de sa *Revue*, revêtu de son diplôme de Grignon comme d'un manteau royal, couronné de ses titres d'ancien député de l'Assemblée Législative, de membre de la Chambre d'agriculture, d'élève du Collège royal agricole de Cirencester, de membre de la Société impériale d'acclimatation de Paris, etc., etc., il lance des anathèmes contre ceux qui ont le malheur de différer d'opinion avec lui.

Si M. Perrault a rapporté de France un diplôme de Grignon qu'il oppose en toute occasion à ses adversaires comme un formidable bouclier, il n'a certes pas rapporté de son séjour au milieu de la bonne société où il a vécu, ce tact et cette délicatesse qui font le gentilhomme. La politesse française ne lui décernera pas un diplôme de savoir-vivre.

Quoique M. Perrault n'ait pas nommé ses adversaires, ou plutôt son adversaire, quand il parle du Percheron, ses lecteurs l'ont bien reconnu. On n'a pas oublié une discussion fameuse. M. Perrault qui est doué d'une excellente mémoire, ne l'a pas oubliée non plus. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait encore sur le cœur quelques gouttes de vieille bile. Passons-lui donc le soulagement qu'il éprouve en la faisant couler de temps à autre dans les colonnes de sa *Revue*.

La colère et l'insulte ne prouvent rien dans une discussion quelconque, et encore moins quand il s'agit de démontrer la va-

leur du Percheron comme le meilleur reproducteur pour le Canada. Pourquoi M. Perrault, sans s'arrêter aux formes parfois séduisantes de quelques sujets d'élite et toujours très-rares, ne fait-il pas voir par l'historique de la transformation du Percheron d'aujourd'hui, et par l'étude physiologique de cette race, qu'elle possède la rusticité et la sobriété à un degré suffisant pour ne pas affaiblir par le croisement nos chevaux canadiens? Pourquoi cette fâcheuse tendance à dénaturer sans cesse les questions sérieuses et à les changer en luttes de personnalités?

Ceux que M. Perrault traite aujourd'hui d'*ignorants*, de *mesquins* et d'*anti-progressifs*, sont les mêmes qu'il accusait naguère de faire de l'agriculture en sabots. Or cette agriculture en sabots qui a osé se présenter à Paris à la grande exposition universelle de l'année dernière, à côté de celle de Grignon, de Beauvais et tant d'autres établissements illustres, a été jugée digne de deux médailles d'argent par le jury international.

Tout récemment encore le journal de l'*Instruction Publique* de notre Province de Québec, No. du mois d'octobre, disait: "Si nos écoles d'agriculture n'ont pas eu encore un nombre d'élèves proportionné à leur importance, elles ont du moins agi comme *fermes-modèles*. Le rayonnement de celle de Ste. Anne de la Pocatière est assez visible sur une grande surface de la côte du Sud; et il en sera de même bientôt de celle de l'Assomption." Tout le monde reconnaît la haute autorité de cet organe du ministère de l'*Instruction publique* canadienne.

Avec de tels témoignages l'agriculture en sabots et anti-progressiste de Ste. Anne peut bien se consoler du dépit de la *Revue Agricole*.

M. Perrault doit être surpris d'entendre parler du rayonnement de la ferme de Ste. Anne. Pourrait-il nous dire quelque chose du *rayonnement* de celle de Varennes?

Dans l'armée agricole, M. Perrault nous fait l'effet d'un bon tambour-major. Il bat admirablement la grosse caisse. Pi, pan, pan.—Pi, pan, pan. La foule dresse les oreilles et accourt. Là finit son rôle. Il ne devrait jamais en sortir. De tels hommes sont nécessaires et font du bien quand ils savent se contenir. La direction du mouvement et des gros bataillons n'est pas de leur ressort. C'est déjà beaucoup pour eux d'avoir créé de l'enthousiasme. Mais l'enthousiasme n'est pas la victoire. M. Perrault croit toujours mettre la main sur une couronne quand il est parvenu à remuer un peu la foule.

### Petite chronique agricole

Nous voilà donc sérieusement entré dans la saison de l'hiver depuis la seconde semaine de novembre. Les voitures d'été sont disparues. La neige couvre partout la terre, et bientôt, le froid augmentant, toute navigation aura cessé sur notre fleuve. Donc plus de nouvelles agricoles, hormis celles qui nous viennent de l'étranger, car nos champs sont entrés dans un sommeil qui va durer six longs mois. D'ici au printemps, le cultivateur va s'occuper à battre son grain, à charroyer son bois de chauffage, et à donner à ses animaux les nombreux soins que réclame la stabulation. C'est donc dire que pendant six mois son occupation va consister à dépenser ce qu'il a acquis au prix de ses sueurs pendant la belle saison. Gardons-nous cependant de murmurer. Notre climat, sans être le plus beau du monde, n'est certes pas le plus désavantageux. Il est parfaitement sain. Nous ignorons ici bien des maladies qui affligent et déciment chaque année les populations de certaines contrées les plus favorisées que nous sous le rapport des produits agricoles. D'ailleurs nos champs bien cultivés répondent suffisamment à nos besoins. Le cultivateur intelligent, soigneux et économe, trouve presque toujours le moyen de leur faire produire plus qu'il ne lui faut pour sa propre consommation. Chaque pays a ses avantages et ses désavantages,

Ceux qui ne sont pas visités par la neige, le sont par des pluies presque continuelles. Et la neige ! n'a-t-elle pas son utilité ! Peut-on en douter ? La neige et la glace préservent la terre du froid. Il est reconnu qu'aucun abri ne préserve plus sûrement les plantes des rigueurs de l'hiver. Presque toujours, lorsque de grands froids précèdent la chute de la neige, la terre, fortement gelée, recouverte par cette neige, ressent promptement les effets de la chaleur intérieure, et cela même dans le cas où le froid continue de régner dans l'atmosphère. Ainsi abritées, les plantes font des provisions pour leur accroissement futur. Aussi la fonte des neiges arrivée, les progrès de la végétation étonnent tout le monde. Il est donc vrai, comme dit le psalmiste, que *Dieu a répandue la neige comme des flocons de laine, Dat nivem sicut lanam.*

Le prophète Isaïe reconnaît lui-même ce bon effet de la neige sur la végétation. Voici ce qu'il dit, à propos de l'efficacité de la parole de Dieu. "Comme la neige descend des cieux et n'y retourne plus, mais arrose la terre et la fait proluire et germer, en sorte qu'elle donne la semence à celui qui la répand et le pain à celui qui s'en nourrit. Ainsi sera la parole qui sortira de ma bouche, elle ne retournera point vers moi ; mais elle remplira les fins pour lesquelles je l'aurai envoyée."

En étudiant les symboles de la nature telle qu'elle s'offre à nos regards aujourd'hui, on peut trouver matière à de sages et utiles réflexions.

"L'hiver, dit St. Grégoire, est l'image de la vie présente, où, malgré les espérances qui nous portent vers le ciel, une froide torpeur nous enchaîne ici-bas, s'empare de nos âmes et les tient captives. Au lieu de l'ardent amour qui devrait embrâser notre vie, nous sentons de plus en plus chaque jour la charité se refroidir en nous. C'est la neige qui enveloppe notre cœur comme d'une couche épaisse et froide. Oh ! alors, prenons garde ! Là où la charité se refroidit, l'iniquité abonde, dit le Sauveur ; et la neige devient le symbole du cœur engourdi dans le froid du péché. Aussi est-il écrit de la femme forte, qui est l'image de l'âme fidèle, qu'elle a su garantir sa maison contre le froid de la neige."

Si le froid de la neige est l'image du refroidissement de nos cœurs, sa blancheur et son éclat nous rappellent la pureté de l'âme. "Si par une belle journée d'hiver, dit Mgr. De la Bouillerie, nos yeux s'arrêtent sur une immense plaine toute couverte de neige, ce beau spectacle nous frappe et nous émeut. La nature, il est vrai, est dépouillée de son feuillage et de ses fleurs, mais l'éclatante blancheur qui la pare nous semble un symbole plein de charmes, le symbole de la pureté ! Nous élevons nos âmes vers Dieu, nous lui demandons pour elles l'éclat sans tache qu'il donne à la neige ! . . ."

Naturellement la neige nous rappelle Marie. "Une pieuse tradition nous apprend qu'au temps du pape Libère, deux saints époux qui habitaient Rome firent le vœu de léguer leur héritage à la très-Sainte-Vierge. Or, à l'époque des plus ardentes chaleurs de l'été, l'une des premières nuits du mois d'août, la neige tomba en abondance sur une partie du mont Esquilin, et cette même nuit, la Mère de Dieu apparut en songe à ces deux saints personnages, leur disant que son désir était qu'un temple s'élevât en son honneur sur l'emplacement même que la neige avait recouvert. Le temple fut en effet construit, et aujourd'hui encore la fête de sa consécration, qui porte le titre de Sainte-Marie-des-Neiges, rappelle à l'univers chrétien que la neige est l'un des symboles de la pureté de Marie."

C'est ainsi que les choses sensibles ont été créées pour nous élever vers les invisibles.

## RECETTES AGRICOLES

### Moyen d'enlever les souches

Nous lisons dans l'*Union des Cantons de l'Est*.

Voici un moyen bien simple que nous donne un confrère américain, pour se débarrasser des souches qui occupent un si large espace sur les terres nouvelles :

Prenez une tarière de deux pouces, et percez jusqu'au fond de la souche ; remplissez la cavité avec de l'acide sulfurique, ou de l'huile crue de pétrole. Dans le premier cas l'acide, par sa vertu destructive, rase la souche en quelques mois ; dans l'autre cas, si l'on met le feu à la souche imprégnée d'huile de pétrole, elle ne manquera pas de brûler jusqu'à la terre.

L'expérience est peu coûteuse, qu'on la fasse donc.

Procédé pour détruire promptement les punaises et leur semence

Prenez-vous de l'absinthe verte, hachez-la et pilez-la, mettez-la infuser dans de l'eau froide, et appliquez cette infusion, avec un pinceau, dans tous les endroits d'un logement infestés par cette vermine et par sa semence.

## FEUILLETON

### LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

#### XX

#### L'héritage maudit.

(Suite.)

— Mais il est d'autres richesses que l'argent, mon oncle ! L'amitié de quelques-uns, le respect de tous, l'amour que l'on inspire et que l'on ressent, ne sont-ce pas là des trésors . . . !

— Qu'achète-t-on avec ceux-là ?

— On acquiert du moins ce que rien ne saurait payer !

— Ecoute, dit Noiroi, ne dérange pas mes plans . . . Je t'aime, et je suis capable de sacrifier bien des choses pour ton bonheur . . . ce bonheur il faut me le laisser faire . . .

— Vous voulez me marier ?

— J'ai presque réussi.

— Avec un prétendu gentilhomme de Gascogne, un M. de Cordillac, criblé de dettes ou bien un soldat de fortune . . . vous m'offrez trop, mon oncle, je voudrais choisir . . .

— Décide-toi, et je te jure qu'à partir du jour de ton mariage, je prendrai des arrangements soit avec Mlle Yvonne, soit dans l'hypothèse du retour du vicomte de Kéroulas. Je puis être à mon aise, même en rendant les terres. On me doit pour le moins des honoraires d'intendant, acceptes-tu ?

— Je refuse toute idée de mariage.

— Et tu attendras avant de prendre une résolution définitive ?

— Six mois, je vous l'ai dit."

Noiroi embrassa Madeleine au front.

— "Je mets dans mes conditions, dit-il, que tu prendras des toilettes en rapport avec mes espérances.

— J'obéirai."

A l'heure du dîner, en effet, Madeleine était éblouissante.

Le château regorgeait d'invités, et la jeune fille se sentait mal à l'aise au milieu de cette foule d'hommes plus ou moins tarés, de ces femmes à réputation entamée. A peine le repas fut-il terminé qu'échappant aux hommages de ceux qui se disputaient sa main, elle monta dans la petite chambre et s'y enferma.

Bien que Madeleine eût conclu une trêve avec son oncle, elle ne cessait point de songer à ses projets, elle respecta le silence de son oncle, sans croire fermement à son intention de restituer dans un temps plus ou moins éloigné le domaine de Kéroulas. Elle écrivit à Sœur Marie-des-Anges une longue lettre dans laquelle elle l'informait de son immuable résolution ; elle parlait de son départ de Kéroulas comme d'une chose probable sans demander cependant à entrer au couvent.

La religieuse lui répondit pour la tranquilliser qu'elle ne devait point considérer une religieuse, servante des pauvres, comme prétendant avoir part à une restitution obligatoire devant Dieu, mais nullement exigible aux yeux des hommes.

Elle comprenait les souffrances intimes et les répugnances de Madeleine, l'encourageait à les vaincre, mais en même temps la suppliait de ne pas accepter une union en désaccord avec son cœur. Madeleine n'avait pas besoin qu'on lui recommandât ce dernier point.

Le Gascon ne gardait aucune espérance, le colonel repoussé avec perte s'appretait au départ. Chacun des prétendants évincé avec de bonnes paroles dites par Madeleine d'une voix douce, demeura convaincu que la jeune fille était dans l'intention de prendre le voile.

Sans doute la première pensée de Madeleine avait été de chercher un refuge dans la sainte demeure qui abritait Yvonne de Kéroulas; mais un jour en sondant son cœur, Madeleine reconnut avec un secret effroi qu'il n'était plus libre!

Le Seigneur est jaloux! dit l'Écriture; or un nom se présentait trop souvent au souvenir de la jeune fille, pour qu'elle pût jurer d'être à Dieu et de n'appartenir qu'à lui. Le sentiment qui faisait invasion dans son âme lui devenait à la fois un tourment et une joie. Ce sentiment absorbait les autres douleurs. Noïrot ne comprit rien de ce qui se passait en elle; mais il n'avait point oublié qu'on avait un jour prononcé le nom du vicomte de Kermosaël et que ce nom l'avait émue.

Noïrot devenu timide en face de sa nièce, alla chez l'abbé Colomban.

Il supplia le prêtre de négocier cette alliance; il offrit sa fortune presque tout entière, ne se réservant qu'une petite rente, et jurant que M. de Kermosaël ne serait jamais gêné par sa présence; qu'il se cacherait à Kéroulas et se contenterait du bonheur de voir Madeleine. Le curé fit comprendre à Noïrot l'impossibilité de ce mariage, et le Jacobin recommença la poursuite de plans nouveaux qui ne donnèrent aucune solution.

Cinq mois se passèrent.

Noïrot voyait avec terreur approcher le moment où une dernière explication serait indispensable. Il cherchait à concilier deux choses invraisemblables; au prix d'un sacrifice partiel, il eût voulu garder la confiance et l'affection de Madeleine, mais il ne pouvait pas plus se résigner à perdre la totalité de sa fortune qu'à se séparer de sa nièce.

Puisque Mlle de Kéroulas refusait de reprendre les terres achetées primitivement par Brutus, pourquoi Madeleine se montrait-elle plus exigeante que l'héritière du domaine? c'est que Madeleine craignait que la fortune de Noïrot ne fût un obstacle au bonheur qu'elle rêvait. Sans oser y prétendre, Madeleine aimait; mais pour elle ce sentiment confondait la pitié, la reconnaissance, le respect. Dût-elle ne jamais revoir celui qu'elle se savait incapable d'oublier, il fallait qu'elle se montrât digne de lui. Elle ne le deviendrait qu'en s'appauvrissant. Elle ne comptait point cesser de remplir ses devoirs envers son oncle; pauvre, elle lui vouait son existence; riche, elle le fuyait. De terribles combats se livraient dans ce pauvre jeune cœur. Mais Madeleine n'en était plus à compter ses souffrances.

Une explication nouvelle était peu nécessaire, Noïrot devait aller au-devant des questions de Madeleine.

Rien n'indiquait pourtant que le vieillard consentît à l'abandon de ses richesses.

Madeline, elle, n'hésita plus. Sans doute elle s'était attachée à Noïrot; il l'avait aimée, après tout, cet homme dur et si égoïste. Elle le regrettait; elle ne pourrait jamais s'empêcher de songer à lui avec une inquiète sollicitude. Mais elle croyait se devoir, et devoir aussi à un autre de ne point continuer à habiter Kéroulas.

Un seul jour encore et Madeline allait partir!

On était en avril, la nature ranimée prodiguait les bourgeons, les boutons, les feuilles, l'herbe nouvelle.

Cette pauvre Bretagne si exaltée par les uns, si méconnue par les autres paraissait alors à Madeleine la plus belle contrée de la terre. Elle l'aimait avec un profond sentiment de nationalité, elle aussi avec son cœur.

Tout le jour elle erra sur la côte; quand sonna l'angelus, elle entra dans l'Église, s'y attarda, en sortit pour s'agenouiller sur la tombe d'Anaël et ne quitta qu'à la nuit ce champ des morts et l'asile de la prière.

Le temps avait brusquement changé.

La mer moutonneuse d'abord souleva bientôt de grosses vagues. Les pêcheurs se hâtèrent de regagner la rive; et au moment

où Madeleine traversait le chemin qui devait la ramener à Kéroulas, elle reconnut l'abbé Colomban. Le prêtre se dirigeait vers la partie haute des roches d'où il devenait facile de surveiller la grève.

Le prêtre paraissait vivement préoccupé.

Madeline n'osa lui adresser la parole; mais un sentiment d'angoisse profonde s'ajouta à la tristesse qui l'oppressait. Elle aussi resta un moment debout sur la falaise, cherchant de l'œil la pointe de l'ilot sur lequel elle avait failli périr.

Mademoiselle, dit une voix saccadée après d'elle, la soirée sera rude pour l'ennemi des épaveurs; si on verse des larmes à Kéroulas, il pourrait bien arriver qu'ici l'on versât du sang...

—Que voulez-vous dire? demanda Madeleine.

—Roscoff ne joue-t-il pas sa vie chaque nuit de tempête...

Je suis comme les mouettes, je presse l'orage et je crie: vous, vous priez, vous souffrez, et vous avez raison de souffrir, parce que c'est la preuve que vous possédez une grande âme, et do prier parce que la prière console de tout.

—De tout! vous avez raison, Marianic.

—On me regarde dans le pays comme une folle; n'est-il pas vrai? On raille mes guenilles, et on retrouve à redire à ma vie... j'ai été tout à fait insensée; ma raison par lambeaux m'est rendue... A cette heure je pense, je comprends et je sais... vous voulez quitter Kéroulas parce que le domaine appartient au vicomte qu'on dit enseveli sous les flots, et à Mlle Yvonne qui s'est ensevelie sous des voiles... Vous avez tort de partir demain il y aura dans le pays des signes de la Providence... d'ailleurs, poursuivit Marianic, ce n'est pas vous qui spoliez, ce n'est pas vous qui trompez... le domaine m'appartenait, on me l'a extorqué, et je ne me suis pas plainte... tout s'arrangera... et avant le lever du soleil bien des choses se seront passées dans le village.

—Les morts ne seront pas ressuscités! murmura Madeleine.

—Et les vivants seront quasi-morts...

—Les vivants! qui donc, Marianic.

—Pourquoi rougissez-vous? demanda la pauvre.

—Je ne sais, ou plutôt, si je me trouble cela est bien naturel... vous parlez de danger.

—Rien ne vous menace, ma fille.

—Moi! qu'importe moi! dit Madeleine.

—Elle ajouta en prenant le bras de la mendicante:

—Roscoff court un danger... un grand danger...

—Et c'est pour cela que je ne dois pas quitter Kéroulas?

—Pour cela!

—Rien ne vous menace, ma fille.

—Moi! qu'importe moi! dit Madeleine.

—Elle ajouta en prenant le bras de la mendicante:

—Roscoff court un danger... un grand danger...

—Et c'est pour cela que je ne dois pas quitter Kéroulas?

—Pour cela!

Madeline n'ajouta rien.

Elle regardait s'enfler les vagues; elle regardait Marianic qui, le bras étendu vers la mer paraissait conjurer les flots.

La pauvre de la grand'lande reprit après un long silence;

«Voyez-vous cette barque?... un point noir... comme elle lutte... vainement; l'océan est trop furieux, le vent trop mauvais... c'est le canot des Gardien, je le connais bien... une une femme, six enfants! Ses camarades sont là, hochant la tête, et se répétant l'un à l'autre: Il n'y a rien à faire, rien!

—Eux aussi sont pères de famille...

—Quelqu'un va secourir Gardien et son matelot... ne le reconnaissez-vous pas, Marianic?

—La pauvre fit le signe de la croix.

—C'est Roscoff! dit-elle.

En effet, le capitaine aux mains-rouges n'avait pas tardé à rejoindre l'abbé Colomban afin de bien examiner la mer, puis à descendre la grève afin de se trouver prêt comme toujours pour entrer en lutte avec le péril. Les pauvres gens montant la barque pouvaient formuler leur dernière prière; il n'y avait de chance de les sauver que le courage de Roscoff, et encore fallait-il que ce courage fut couronné de succès.

Le capitaine aux mains-rouges voyant le péril connu par les braves gens, venait de sauter dans un canot et manœuvrant avec autant d'habileté que de courage. Les deux Gardien luttèrent héroïquement de leur côté; mais la mer passait sur leur barque, l'emplissant d'eau, menaçant de la couler bas. L'écoue ne cessait pas sa besogne, mais à peine avait-on allégé la frêle embarcation, qu'une vague nouvelle la couvrait. Les planches disjointes présentaient des voies nombreuses; en vain les pêcheurs calfeutèrent-ils le canot avec leurs habits, il faisait eau de toutes parts, et une vague plus haute pareille à une montagne l'ayant brusquement enveloppé, il ne reparut plus. (A continuer.)



## ANNONCES.



## AVIS.

**DISTRICT DE KAMOURASKA.** UN Terme ou Session de la Cour du banc de la Reine tenant juridiction criminelle, pour le District de Kamouraska, sera tenu au Palais de Justice, à Saint-Louis de Kamouraska, le CINQ de DECEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

Je donne, en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre des Prisonniers détenus dans la Prison commune de ce District, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste; et je donne également avis à tous Juges de Paix, Coronaires, Constables et Officiers de la Paix, dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

V. TACHÉ,  
Shérif.

Bureau du Shérif,  
Kamouraska, 27 oct. 1868.

## RUCHES AMÉLIORÉES

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

LES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorerait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

La Ruche de la Fermière Canadienne, de l'invention du Soussigné, la seule adoptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur. — Prix \$2.50.

La Ruche de l'Amateur, à cadres mobiles, en Bois ou en Paille, la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les Abeilles avec système. — Prix \$5.00.

D'amples renseignements sont donnés à ceux qui achètent ces Ruches.

Il croit devoir mettre en garde contre les prétendues améliorations offertes par des spéculateurs ambulants.

A vendre chez M. W. EVANS, marche Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET  
Apiculteur à St. Hilaire

## LISTE DES LETTRES NON RECLAMÉES

AU BUREAU DE POSTE DE  
STE. ANNE DE LA POCATIERE

Anctil, Eus. père	Boucher, Augustin
Caron, Bte.	Chouinard, George
Dechéne, Vve Geo.	Dumond, Thomas.
Dubé, Bte.	Massé, Pierre
Ouellet, Rémi	Ouellet, Louis, père
Pelletier, Germain	Potvin, Valier
Rouleau, Jos.	St.-Amant, Olivier
29 novembre 1868.	J. DIONNE, M. P.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

## RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DU CLERGÉ CANADIEN

PAR L'ABBÉ C. TANGUAY

Prix : 3s. 9d.

# PRIME OFFERTE À TOUTS NOS ABONNÉS. AVOINE DE LA NORVEGE!!!

Le soussigné offre à MM. les Souscripteurs de la Gazette des Campagnes qui auront payé leur abonnement d'ici au 29 novembre prochain un paquet de cette avoine suffisant pour en faire l'expérience. L'envoi en sera fait le 1er avril prochain. En cela nous ne faisons que suivre l'exemple de la plupart des journalistes agricoles aux Etats-Unis, qui ont voulu procurer à leurs abonnés l'avantage de faire l'essai d'une avoine qui a donné un aussi bon résultat partout où elle a été essayée.

FIRMIN H. PROULX, Edit.-Prop.

## PRIME!!! AVOINE DE LA NORVEGE

Nous prions nos lecteurs de profiter de l'occasion qui leur est offerte de se procurer de l'Avoine de la Norvège.

Si tous nos abonnés s'empressaient de nous faire parvenir le prix de leur souscription à la Gazette des Campagnes, d'ici au 29 novembre prochain, comme nous aimons à le croire, nous serions en état de leur faire parvenir un paquet suffisant d'avoine de la Norvège pour qu'ils en puissent récolter plusieurs pots.

Un correspondant de l'American Agriculturist de New-York, M. W. Bancroft, dit avoir récolté huit pots de cent graines de cette avoine.

La prime paierait à peu près l'abonnement; et, l'an prochain, nous aurions dans le pays au-delà de cent minots de cette avoine qui dans les Etats-Unis est vendue dix piastres le minot.

Si cette prime était bien accueillie par nos abonnés, ce serait pour nous une occasion de leur offrir à l'avenir de nouvelles primes, et leur faciliter par là l'essai de graines ou de légumes les plus recommandables d'Europe ou des Etats-Unis.

Le prix élevé des produits agricoles actuellement sur nos marchés, devrait encourager chaque abonné à profiter de la prime d'une avoine dont le rendement triplerait ses revenus.

Les nouveaux abonnés d'ici au 1er décembre, auront également droit à la prime en payant leur abonnement d'avance.

Plusieurs de nos abonnés nous ont exprimé le désir de se procurer, outre la prime, une quantité de cette avoine de la Norvège :

Voici à quel prix nous la leur procurerons :

Une pinte .....	\$ 1.25
Deux pintes.....	2.00
Un quart de minot....	4.00
Un demi minot.....	6.00
Par minot.....	10.00

Elle sera expédiée quinze jours après que la demande en aura été faite.

FIRMIN H. PROULX.

## A VENDRE

À la LIBRAIRIE AGRICOLE de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

## VIE DES SAINTS

Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'abbé H. R. Casgrain. Prix : \$1.50 le volume; la douzaine, \$16.00!

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.